

Tarifs moyens nationaux 2020*

Ces tarifs moyens nationaux sont mis à la disposition des organismes complémentaires d'assurance maladie afin qu'ils puissent renseigner les exemples de remboursement prévus dans l'Engagement relatif à la lisibilité des garanties.

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Commentaires
Hospitalisation		
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	Prix moyen national de l'acte
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	Prix moyen national de l'acte
Optique		
Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125,00 €	Prix limite de vente
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	345,00 €	Prix moyen national de l'acte
Dentaire		
Détartrage	28,92 €	Tarif conventionnel
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	538,70 €	Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	Prix moyen national de l'acte
Aides auditives		
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)**	1 100,00 €	Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	Prix moyen national de l'acte
Soins courants		
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	Tarif conventionnel
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	Tarif conventionnel
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56,00 €	Prix moyen national de l'acte

* Dernières données disponibles dans le système national de données de santé (SNDS).

** La mention "équipement 100% santé" est laissée au libre choix de l'organisme pour 2020 étant rappelé que le remboursement obligatoire de ces équipements de classe I dits équipements 100% santé en audiologie n'interviendra qu'à partir de 2021 dans le cadre des contrats responsables.